



## Textes poétiques sélectionnés à partir du poème "You Are Who I Love", adaptés par les apprenants de la langue anglaise du lycée Patterson

Ces belles poésies ont été créées par des apprenants de la langue anglaise du lycée Patterson de Baltimore dans le cadre d'un programme d'art dispensé en soirée en collaboration avec l'Université de Towson. Ce projet dénommé YAAAS, permet aux enseignants en formation d'enseigner au moyen des arts et de travailler en étroite relation avec les apprenants de la langue anglaise. Le poème "You Are Who I Love" de Aracelis Girmay, a inspiré cette activité créative au cours de laquelle des élèves du lycée ont œuvré avec des enseignants pour écrire leurs propres poésies, exprimant leurs remerciements aux personnes importantes dans leur vie. Ce projet révèle l'importance de l'art comme outil essentiel facilitant l'expression des apprenants de la langue anglaise. Pour apprendre davantage sur le projet [YAAAS at Towson University](https://www.towson.edu/news/2018/maiai.html), consulter le site internet : <https://www.towson.edu/news/2018/maiai.html>.

<p>Toi mon professeur d'ESOL, qui me fait avoir confiance en ce que je fais ou dis</p> <p>Toi qui t'occupes si bien de moi</p> <p>Toi qui m'aides à améliorer mon anglais et ma rédaction</p> <p>Toi qui, comme une mère, veux que j'apprenne davantage</p> <p>Toi qui fais en sorte que les étudiants se sentent comme chez eux, toi qui écoutes mes problèmes</p> <p>Tu es celui que j'aime</p>	<p>Vous, les mères du monde entier, qui vous assurez que vos enfants sont en sécurité</p> <p>Vous êtes ceux que j'aime</p>	
	<p>Vous qui construisez des communautés</p> <p>Vous qui envoyez tout ce que vous pouvez chez vous</p> <p>Vous qui prenez soin de nous au milieu de la nuit</p> <p>Vous êtes ceux que j'aime</p>	<p>Vous qui m'apprenez à poursuivre ce en quoi je crois</p> <p>Vous qui m'inspirez à rêver grand</p> <p>C'est vous que j'aime</p>
<p>Vous qui faites tout</p> <p>Vous qui ; prenez soin de moi, m'aidez, vous souciez de moi, préparez pour moi, placez mon bonheur avant le vôtre</p> <p>Vous qui aviez fait des sacrifices et tout abandonné afin que je puisse avoir une vie meilleure, aller à l'école et avoir un boulot décent</p>		

# **Guide scolaire**

**pour les familles des apprenants de la langue  
anglaise**

**Élaboré par le  
Conseil Consultatif de Maryland pour les apprenants de la  
langue anglaise**

**Département de l'éducation de l'État du Maryland**  
**Juillet 2020**  
**(Mise à jour mars 2022)**



Illustration de couverture créée par Yanyu Li, élève au lycée Mt. Hebron

## REMERCIEMENTS

*Le guide scolaire pour les familles des apprenants de la langue anglaise* a été conçu pour les familles nouvellement arrivées dans le pays et les familles des apprenants de la langue anglaise. Son élaboration est l'œuvre d'un groupe de travail du Conseil Consultatif de Maryland pour les apprenants de la langue anglaise.

Claudia Copland  
Parent  
Consortium international sur le leadership  
parental  
Écoles publiques du comté de Prince George

Amanda Ensor  
Titre I Spécialiste de l'engagement familial  
Écoles publiques du comté de Queen Anne

Dr Drew Fagan  
Professeur agrégé de clinique  
Coordinateur du programme TESOL  
Université de Maryland College Park

Young-chan Han  
Titre III Spécialiste/Apprenant de la langue  
anglaise  
Département de l'éducation de l'État du  
Maryland

Christal Harkowa  
Superviseur pédagogique  
Écoles publiques du comté de Caroline

Dr Jennifer Love  
Superviseur accès linguistique et Engagement  
Écoles publiques du comté de Prince George

Laine Médina  
Enseignante prématernelle au service des  
enfants multilingues et du soutien familial  
Écoles publiques du comté de Washington

Dr Lynne Muller  
Chef de section,  
Services académiques et orientation scolaire  
Département de l'éducation de l'État du  
Maryland

Marie Nitsch  
Directrice Affaires internationales  
Bureau du secrétaire d'État du Maryland

Alberta Stokes  
Spécialiste des systèmes de la petite enfance  
Département de l'éducation de l'État du  
Maryland

Perketer Tucker  
Responsable du programme d'enseignement  
secondaire pour adultes  
Département du travail du Maryland

Ilhye Youn  
Titre III/Coordonnatrice des apprenants de la  
langue anglaise  
Département de l'éducation de l'État du  
Maryland

Nos sincères remerciements vont à l'endroit des personnes et des groupes qui ont examiné le guide et ont fourni de précieux commentaires pour son élaboration, notamment les coordonnateurs de l'engagement familial de l'État de Maryland, les coordonnateurs du programme d'anglais pour les locuteurs d'autres langues (ESOL), l'équipe de l'engagement familial et communautaire (FACE), le comité de pilotage de la petite enfance du Consortium WIDA, le conseil consultatif de la petite enfance (CEAC), le réseau de l'engagement familial dans le processus d'apprentissage de la langue anglaise dans l'État de Maryland (MELLFIN) et le Département du travail du Maryland.

Certaines informations proviennent du *Guide scolaire du parent ou du tuteur pour les familles nouvellement arrivées dans le pays*, avec l'accord du département de l'éducation du Minnesota. Nous tenons également à remercier le service de l'équité et des opportunités du département de l'éducation du Minnesota.

## INTRODUCTION

Chaque enfant du Maryland a droit à une éducation publique gratuite. Les familles, les enseignants, le personnel d'encadrement scolaire et les membres de la communauté se doivent de coopérer en tant que partenaires au sens plein du terme afin d'assurer une éducation de haute qualité pour tous les enfants. En tant que parent ou tuteur, vous avez un rôle clé dans la réussite de l'éducation de votre enfant. Une bonne connaissance du système scolaire du Maryland peut vous aider à mieux soutenir l'éducation de votre enfant.

Le **guide scolaire pour les familles des apprenants de la langue anglaise** a été conçu pour vous aider à comprendre votre système scolaire. Il propose des méthodes d'interaction avec le personnel de l'école dans le but de soutenir l'apprentissage de votre enfant. Il fournit également des informations sur le processus d'inscription d'un enfant à l'école, les écoles classées par niveaux scolaires, l'éducation prématernelle, les opportunités pour les parents, et bien plus encore. Si vous avez besoin d'informations spécifiques sur les procédures relatives au système scolaire ou sur l'école de votre enfant, contactez directement l'école ou le système scolaire. Vous trouverez les coordonnées de l'école à la fin de ce guide. Assurez-vous d'informer l'école si vous avez besoin de communiquer dans votre langue maternelle avec le personnel de l'école ou de comprendre les informations contenues dans ce guide.

Nous espérons que ce guide vous sera utile pour une meilleure connaissance du système éducatif du Maryland.

Veillez faire parvenir vos commentaires/observations sur ce guide à Laurel Williams du Département de l'éducation de l'État du Maryland à l'adresse :  
[laurel.williams@maryland.gov](mailto:laurel.williams@maryland.gov).

## Table des matières

<b>I. La prise de contact avec l'école de votre enfant</b>	1
Que dois-je savoir lorsque je prends contact avec l'école de mon enfant ?	1
<b>II. L'inscription à l'école</b>	2
1. Comment puis-je inscrire mon enfant à l'école?	2
2. Quels documents dois-je fournir ?	2
3. À quoi dois-je m'attendre lorsque j'inscris mon enfant à l'école?	3
<b>III. Le programme de développement de la langue anglaise (ELD)</b>	3
Quel type d'accompagnement mon enfant recevra-t-il pour apprendre l'anglais ?	3
1. Qui désigne-t-on par un apprenant de langue anglaise ?	3
2. Comment l'école ou le système scolaire sait-il que mon enfant est un apprenant de la langue anglaise ?	3
3. Que se passe-t-il si mon enfant remplit les conditions pour bénéficier d'un accompagnement linguistique en anglais ?	4
4. Quelles démarches dois-je entreprendre si je ne souhaite pas que mon enfant bénéficie des services ELD ?	4
5. Quels sont les programmes disponibles pour mon enfant ?	4
<b>IV. L'éducation préscolaire</b>	1
Quelles sont les opportunités d'apprentissage disponibles pour mon enfant âgé de moins de cinq ans ?	4
Quelles sont les diverses options des programmes d'éducation préscolaire et de garde d'enfants ?	5
<b>V. Les écoles classées par niveaux scolaires</b>	6
Quelle est la structuration de l'école en fonction des différents âges aux États-Unis ?	6
1. À quoi est-ce que mon enfant doit s'attendre à la maternelle ?	6
2. Qu'est-ce que mon enfant étudiera à l'école primaire?	6
3. Qu'est-ce que mon enfant étudiera au collège et au lycée ?	7
4. Comment mon enfant obtient-il son diplôme d'études secondaires?	7
5. Quelles sont les opportunités de formations qui s'offrent à mon enfant après l'obtention du diplôme d'études secondaires ?	7
<b>VI. Les autres programmes et services scolaires</b>	8
1. Que dois-je faire si j'estime que mon enfant peut avoir besoin de services d'enseignement spécialisé ?	8
2. Quels sont les programmes dont bénéficient les étudiants doués et talentueux?	8

3. Quels sont les autres programmes d'apprentissage en milieu scolaire disponibles?	8
<b>VII. Les politiques scolaires</b>	9
Quelles sont les règles que doivent respecter les écoles du Maryland ?	9
1. Que dois-je faire si mon enfant est absent de l'école ? Que faire lorsque mon enfant est en retard à l'école ou doit quitter l'école plus tôt en raison d'un rendez-vous médical ou d'une autre urgence ?	9
2. Comment savoir si l'école de mon enfant sera fermée ou ouvrira tard ?	9
3. Puis-je faire du bénévolat pour aider à l'école de mon enfant?	10
<b>VIII. Les services aux élèves</b>	10
Qui sont ceux qui travaillent dans les services aux élèves?	10
<b>IX. Les opportunités de formation pour les parents</b>	11
Quels sont les programmes disponibles pour me permettre d'apprendre l'anglais ou d'acquérir d'autres compétences ?	11
1. Y a-t-il des cours que je peux suivre pour améliorer mon niveau en anglais ?	11
2. J'ai plus de 18 ans. Comment puis-je obtenir un diplôme d'études secondaires?	11
3. Où puis-je trouver de l'aide pour trouver un emploi ou une formation professionnelle?	12
4. Existe-t-il des opportunités de formation ou des programmes de leadership pour les parents, offertes par mon école ou le système scolaire local ?	12
<b>X. Le personnel de l'école</b>	13
Qui constituent le personnel de l'école et que fait ce personnel ?	13
<b>XI. Appendice</b>	14
1. Adresser une correspondance à l'école - Modèles de formulaires et de lettres	14
2. Acronymes utiles	16
3. Ressources pour les familles	18
4. Coordonnées du système scolaire	20

## I. La prise de contact avec l'école de votre enfant

### **Que dois-je savoir lorsque je prends contact avec l'école de mon enfant ?**

Les écoles et les enseignants sont disposés à coopérer avec vous pour soutenir l'éducation de votre enfant. Tout au long de l'année scolaire, Vous pouvez aider votre enfant de multiples façons. Nous vous encourageons à participer aux activités de votre école et de votre communauté scolaire afin d'aider votre enfant à réussir et à comprendre tous les aspects de la vie scolaire.

Vous avez le droit de recevoir des informations dans une langue que vous comprenez. Demandez à votre école de fournir des services d'interprétation ou de traduction si vous en avez besoin.

Nous vous encourageons également à échanger et à faire des lectures avec votre enfant dans votre langue maternelle. Selon des études, les enfants bilingues réussissent souvent mieux à l'école. Cela les aidera à se préparer pour un monde multilingue.

### **Voici cinq conseils importants pour rester en contact avec l'école de votre enfant :**

- 1) Veuillez communiquer avec l'école de votre enfant. Vous pouvez le faire par des appels téléphoniques, des courriels ou même des visites à l'école.
- 2) Il peut arriver que l'on vous demande de signer des documents pour l'école. Demandez des éclaircissements sur les documents avant de les signer s'il y a quelque chose que vous ne comprenez pas.
- 3) Visitez l'école de votre enfant. Demandez une visite guidée de l'école afin de mieux connaître là où se trouvera votre enfant chaque jour.
- 4) Demandez un calendrier scolaire et des informations sur les changements d'horaires, telles que les ouvertures tardives et les sorties anticipées.
- 5) Partagez des informations sur votre famille. Informez l'école de vos difficultés pouvant restreindre votre participation. Expliquez ce qui mettrait plus à l'aise votre famille.



## II. L'inscription à l'école

### **1. Comment puis-je inscrire mon enfant à l'école ?**

Votre enfant a le droit de recevoir une éducation publique gratuite aux États-Unis. L'enfant doit avoir cinq ans au plus tard le 1er septembre de l'année en cours pour s'inscrire en maternelle. Les élèves qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires peuvent fréquenter l'école publique jusqu'à l'âge de 21 ans.

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'école en contactant votre système scolaire local ou l'école de votre enfant. Demandez au personnel d'encadrement scolaire la liste des documents à soumettre pour l'inscription. L'inscription de votre enfant peut nécessiter le remplissage de plusieurs formulaires. Il est préférable de contacter l'école pour prendre rendez-vous avec quelqu'un qui vous aidera à remplir les formulaires. Des services linguistiques\* peuvent être mis à votre disposition à tout moment au cours du processus d'inscription. N'oubliez pas de poser des questions ou de faire part de vos préoccupations concernant votre enfant au cours de ce processus, afin que l'école de votre enfant puisse vous apporter tout l'accompagnement nécessaire.

*\*Les services linguistiques peuvent comprendre l'interprétation en personne, l'interprétation par téléphone et/ou la traduction de documents.*

### **2. Quels documents dois-je fournir ?**

Il y aura de nombreux formulaires d'inscription à remplir. N'oubliez pas de demander des éclaircissements sur les documents avant de les signer s'il y a quelque chose que vous ne comprenez pas.

Voici quelques-uns des documents qui peuvent être demandés à un parent :

- Une pièce d'identité avec photo du parent ou du tuteur : il peut s'agir d'un permis de conduire, d'une carte d'identité avec photo délivrée par le gouvernement ou d'un passeport en cours de validité ;
- Un justificatif de domicile à votre nom : il peut s'agir d'une facture de services publics, d'un bail de maison ou d'appartement, d'une preuve de propriété immobilière ;
- Preuve de la date de naissance de l'élève et preuve de la qualité de parent ou tuteur : il peut s'agir par exemple d'un extrait de naissance, d'un passeport ou d'un enregistrement de naissance, d'un document judiciaire vous désignant comme tuteur légal ;
- Le dossier scolaire ou un relevé de notes de l'école que votre enfant a précédemment fréquentée ; et

- Le carnet de vaccination, le cas échéant : un dossier médical de votre enfant qui indique ses antécédents médicaux.

### **3. À quoi dois-je m'attendre lorsque j'inscris mon enfant à l'école ?**

- **Enquête sur la langue parlée à la maison**

Lorsque vous inscrivez votre enfant, il vous sera demandé de remplir un formulaire d'enquête sur la langue parlée à la maison. Cette enquête sert à identifier les élèves qui peuvent avoir besoin d'un accompagnement supplémentaire en anglais. La réponse à l'enquête et les informations supplémentaires que vous fournirez seront utilisées pour déterminer si votre enfant doit passer un test pour éventuellement bénéficier des services de développement de la langue anglaise (ELD). Le résultat du test déterminera si l'élève peut bénéficier de ces services. Dans le Maryland, ces services peuvent être appelés Anglais aux locuteurs d'autres langues (ESOL), ou Anglais comme langue étrangère (ESL).

- **Demande de repas gratuits et à prix réduit**

Lors de l'inscription, l'école vous demandera de remplir un formulaire de demande de repas gratuits et à prix réduit afin de déterminer votre éligibilité. Les enfants peuvent remplir les conditions requises pour bénéficier d'un petit-déjeuner et/ou d'un déjeuner gratuit ou à prix réduit.

### **III. Le programme de développement de la langue anglaise (ELD)**

#### **Quel type d'accompagnement mon enfant recevra-t-il pour apprendre l'anglais ?**

##### **1. Qui désigne-t-on par apprenant de la langue anglaise ?**

Un apprenant de la langue anglaise est un élève qui apprend à parler, lire, écrire et comprendre l'anglais académique. Il s'agit de l'anglais utilisé dans les salles de classe, les manuels scolaires et pour les tests. Les apprenants de la langue anglaise sont généralement des élèves qui vivent dans des foyers où l'on parle une autre langue que l'anglais.

##### **2. Comment l'école ou le système scolaire sait-il que mon enfant est un apprenant de la langue anglaise ?**

Lorsque vous commencez le processus d'inscription de votre enfant à l'école, votre famille remplira un formulaire d'enquête sur la langue parlée à la maison. Cette enquête aidera l'école ou le système scolaire à savoir si votre enfant doit passer un test de

compétence en anglais, et les résultats de ce test permettront de déterminer les prochaines étapes de l'enseignement et de l'accompagnement en anglais.

### **3. Que se passe-t-il si mon enfant remplit les conditions pour bénéficier d'un accompagnement linguistique en anglais ?**

Si l'élève est éligible à un programme de développement de la langue anglaise (ELD), le personnel d'encadrement scolaire tiendra compte du niveau de compétence en anglais de votre enfant, de son niveau scolaire, de son éducation antérieure et d'autres facteurs, pour déterminer les types d'enseignement dont il aura besoin. Vous pouvez poser au personnel d'encadrement scolaire toutes les questions concernant le programme ou les cours qui sont recommandés pour votre enfant. Vous pouvez également faire part de vos préoccupations concernant la recommandation de placement.

En tant que parent d'un apprenant de la langue anglaise, vous pouvez entrer en contact avec l'enseignant ESOL de votre enfant pour en savoir davantage sur le programme d'enseignement de l'école. Chaque année, votre enfant passera un test d'aptitude qui indiquera son niveau de compétence en lecture, écriture, écoute et expression orale en anglais académique. Une fois qu'il aura atteint un certain niveau au test, il quittera le programme ELD et ne bénéficiera plus des services supplémentaires en anglais.

### **4. Quelles démarches dois-je entreprendre si je ne souhaite pas que mon enfant bénéficie des services ELD ?**

Vous avez le droit d'accepter de bénéficier ou de refuser les services ELD. Si vous voulez décliner ces services, vous devez contacter l'école ou l'enseignant ESOL et lui faire part de votre décision. Vous devrez remplir et signer un formulaire de *Refus de placement dans le programme ESOL*. Ce processus doit être mené chaque année. Un accompagnement linguistique peut être disponible à tout moment du processus.

### **5. Quels sont les programmes disponibles pour mon enfant ?**

Les systèmes scolaires du Maryland offrent une variété de programmes ELD bien adaptés aux besoins des élèves. Votre système scolaire local ou votre école se chargera de vous les expliquer.

## **IV. L'éducation préscolaire**

### **Quelles les opportunités d'apprentissage disponibles pour mon enfant âgé de moins de cinq ans ?**

Les programmes de garde et d'apprentissage préscolaires de haute qualité permettent aux enfants de grandir et d'apprendre dans des cadres sécurisés et sains puis de bénéficier des services et soutiens dont ils ont besoin pour réussir et s'apprêter pour la maternelle. Les centres et prestataires des services de garde d'enfants agréés au Maryland sont tenus de se conformer aux exigences règlementées par le Bureau des services de garde d'enfants en matière de santé et de sécurité. Vous trouverez ci-dessous les programmes qui accompagnent les efforts du Maryland dans la dispensation des services de haute qualité pour la garde d'enfants.

- [Office of Child Care Maryland](https://marylandchild.org) (https://marylandchild.org)  
Le site internet du Office of Child Care (OCC) - Office des services de garde à l'enfance fournit des informations relatives à la recherche des services de garde d'enfants et dispose d'une demande de bourse pour la garde d'enfants afin de subventionner les services de garde d'enfants dans le Maryland.
- [Maryland EXCELS](https://marylandexcels.org/) (https://marylandexcels.org/)  
Maryland EXCELS représente le Système d'état chargé de l'évaluation et de l'amélioration des programmes agréés en rapport avec la garde d'enfants et la prématernelle. Visitez le site internet pour accéder aux programmes de haute qualité. Vous pouvez également vous y renseigner sur l'importance de choisir des services d'éducation préscolaire et de garde de qualité pour votre enfant.

### **Quelles sont les diverses options des programmes d'éducation préscolaire et de garde d'enfants ?**

Dans le Maryland, il existe une variété de programmes d'éducation préscolaire et de garde d'enfants disponibles pour les familles et leurs jeunes enfants depuis leur naissance jusqu'à l'âge de cinq ans.

- **Les centres de garde d'enfants**  
Les centres de garde d'enfants sont dirigés par des personnes physiques, des agences ou des organisations qui offrent de diverses activités et opportunités aux enfants afin d'assurer leur développement social et émotionnel. Chaque centre de garde d'enfants dispose de ses propres exigences et tarifs. Pour trouver le centre de garde d'enfants le plus proche de vous, contactez *Locate* au 877-261-0060 ou visitez : [Office of Child Care Maryland](https://marylandchild.org) (https://marylandchild.org)
- **Les garderies en milieu familial**  
Les prestataires de services de garderie en milieu familial s'occupent de la garde d'un groupe d'enfants restreint dans leur foyer. Pour trouver la garderie la plus proche de vous, contactez *Locate* au 877-261-0060 ou visitez : [Office of Child Care Maryland](https://marylandchild.org) (https://marylandchild.org)
- **Prématernelle publique (PreK)**  
Il s'agit d'un programme destiné aux enfants âgés de quatre ans afin de leur accorder l'opportunité de s'approprier académiquement et socialement pour la maternelle. Contactez le système scolaire local afin de faire une demande. Des renseignements concernant le revenu peuvent être exigés, mais cela ne représente pas forcément un facteur déterminant pour l'inscription de votre enfant. Tous les enfants ayant quatre ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année académique en cours sont autorisés à faire une demande d'inscription.
- **Head Start and Early Head Start – Programme d'aide préscolaire**  
Les programmes « Head Start and Early Head Start » fournissent des services de développement et d'apprentissage gratuits aux enfants issus de familles à faible revenu, âgés de zéro à cinq ans. Les programmes « Head Start and Early Head Start » accueillent les enfants en situation de handicap. Certains programmes « Early Head Start » fournissent également des services prénataux aux femmes enceintes.

- **Les plateformes d'apprentissage préscolaires Judith P. Hoyer (les Centres Judy)**  
 Les centres Judy fournissent des services aux enfants dès leur naissance jusqu'à la maternelle dans des écoles spécifiques dans l'État de Maryland. Le centre Judy entretient des liens de collaboration avec les organisations communautaires dans le but de promouvoir la préparation à l'entrée à l'école et de fournir des services qui prennent en compte l'andragogie, l'aide en matière de garde d'enfants, les cours d'éducation parentale ainsi que les groupes de loisirs. Contactez votre système scolaire local afin de faire une demande d'inscription au Centre Judy. Pour avoir davantage d'informations, visitez : [Centre Judy : Division de la petite enfance](https://earlychildhood.marylandpublicschools.org/families/judy-centers) (https://earlychildhood.marylandpublicschools.org/families/judy-centers)
- **Le Réseau des centres de soutien familial (FSC)**  
 Maryland dispose d'un réseau de 26 Centres de soutien familial disséminés dans 14 comtés. Ces centres offrent des services scolaires et sanitaires aux parents et à leurs enfants âgés de zéro à trois ans. Certains de ces services intègrent des programmes relatifs à l'éducation à la santé, l'éducation parentale, l'alphabétisation familiale et la préparation au monde de l'emploi. Pour trouver un Centre de soutien familial, visitez : [Trouver votre Centre de soutien familial](https://earlychildhood.marylandpublicschools.org/node/631) (https://earlychildhood.marylandpublicschools.org/node/631)
- **Les visites à domicile à la mère, au nourrisson et à la petite enfance (MIECHV) et les programmes de visite à domicile des États**  
 Ces programmes accordent des visites à domicile aux femmes enceintes et aux familles. Ils offrent aux familles des ressources et l'appui nécessaire visant à maintenir les enfants qu'elles élèvent en bonne santé et à les rendre aptes à apprendre. Pour plus d'informations, visitez : [Les visites à domicile de la mère, du nourrisson et de la petite enfance dans le Maryland](https://phpa.health.maryland.gov/mch/Pages/home_visiting.aspx) (https://phpa.health.maryland.gov/mch/Pages/home\_visiting.aspx)

## [V. Les écoles classées par niveaux d'études](#)

### **Quelle est la structuration de l'école en fonction des différents âges aux États-Unis ?**

#### **1. À quoi est-ce que mon enfant doit s'attendre à la maternelle ?**

La maternelle est exigée pour tous les élèves résidant au Maryland. Les enfants doivent être âgés de cinq ans à la date du 1<sup>er</sup> septembre ou préalablement pour pouvoir s'inscrire en maternelle. La maternelle est un programme scolaire qui offre des opportunités de croissance et de développement aux enfants, afin de pratiquer les arts plastiques et de développer des compétences linguistiques à travers la lecture, l'écrit, l'oral et l'écoute.

#### **2. Qu'est-ce que mon enfant étudiera à l'école primaire ?**

Les écoles primaires assurent l'éducation des enfants de la maternelle jusqu'au CM2 ou en sixième. Les élèves passent la plupart de leur temps avec les mêmes camarades de classe et enseignants. Les cours sont axées sur les domaines suivant : l'art du langage, la lecture, l'écriture, la science, les mathématiques, la sociologie, l'éducation physique, la santé, la presse, la musique et l'art.

### **3. Qu'est-ce que mon enfant étudiera au collège et au lycée ?**

Les collèges et lycées sont tous considérés comme des écoles secondaires qui assurent souvent l'éducation des élèves de la classe de sixième jusqu'en terminale. Les enfants en classe de sixième jusqu'en quatrième fréquentent pour la plupart des collèges tandis que les élèves en classe de troisième jusqu'en terminale fréquentent des lycées. Les élèves reçoivent des cours distincts qui sont dispensés par divers enseignants. Les cours peuvent prendre en compte l'apprentissage de la langue anglaise, les mathématiques, la sociologie, la science, la santé, la musique, l'éducation physique, l'art, les langues du monde et la technologie informatique. Les élèves qui remplissent les conditions requises pour bénéficier des services d'apprentissage de l'anglais pour les locuteurs d'autres langues (ESOL) ou d'éducation spéciale recevront les cours appropriés.

Au lycée, les enfants peuvent également choisir des cours basés sur des programmes d'Enseignement technique et professionnel tels que la gestion des affaires et finance, la construction et l'urbanisme, les services aux consommateurs, l'hôtellerie et le tourisme, l'environnement, les ressources agricoles et naturelles. Il existe aussi des cours de Project Lead the Way tels que l'ingénierie, les sciences biomédicales et la technologie informatique que les élèves peuvent choisir dans le cadre de leur orientation professionnelle.

### **4. Comment mon enfant obtient-il son diplôme d'études secondaires ?**

Les élèves doivent répondre à toutes les exigences fixées par le Maryland State Board of Education (Conseil National de l'Éducation de l'État de Maryland) en matière de cours académiques et d'évaluation afin que leurs diplômes soient décernés. Certains systèmes scolaires peuvent exiger d'autres critères supplémentaires pour l'obtention du diplôme. Chaque lycée dispose d'un conseiller scolaire qui aidera votre enfant par le biais d'un plan visant l'obtention du diplôme afin que l'enfant prenne connaissance des exigences pour obtenir le diplôme.

### **5. Quelles sont les opportunités de formation qui s'offrent à mon enfant après l'obtention de son diplôme d'études secondaires ?**

Les élèves acquièrent tout au long de leurs études secondaires, plusieurs expériences académiques, techniques et professionnelles qui garantissent leur réussite après l'obtention du diplôme. Les diplômés peuvent ainsi faire une demande d'inscription dans une école ou université s'ils désirent poursuivre leurs études académiques. Les élèves peuvent également décider de s'inscrire dans une école professionnelle ou un lycée technique afin d'obtenir un certificat dans la pratique d'une compétence ou d'un métier tel que la santé, l'agriculture ou la technologie.

Les élèves doivent nécessairement programmer le plus tôt possible une réunion avec le conseiller scolaire afin de planifier leurs opportunités académiques après le lycée. Le conseiller scolaire prépare la réussite postsecondaire des élèves en les aidant à identifier des écoles dont les filières ont un rapport avec leurs centres d'intérêt et choix de carrière lors de la procédure de demande d'inscription. Le conseiller scolaire est également en mesure d'apporter des réponses aux questions et d'orienter les élèves et les familles.

En ce qui concerne les élèves qui décident de faire carrière dans l'armée ou d'entrer directement dans la vie active après l'obtention de leurs diplômes, les conseillers scolaires ont accès à de nombreuses ressources pour les orienter au cours de leur processus de prise de décision.

## VI. Les autres programmes et services scolaires

### **1. Que dois-je faire si j'estime que mon enfant peut avoir besoin de services d'enseignement spécialisé ?**

Adressez une demande écrite à l'école qui procèdera à la vérification de l'éligibilité de votre enfant aux services d'enseignement spécialisé. L'école accusera automatiquement réception de votre demande.

Si votre enfant est supposé avoir besoin de services d'enseignement spécialisé, un Programme d'enseignement personnalisé (IEP) sera élaboré pour que des cours personnalisés lui soient dispensés.

Pour plus de renseignements sur l'enseignement spécialisé dans le Maryland State Department of Education (Département de l'éducation de l'État du Maryland), visitez notre site internet : [Services d'enseignement spécial et d'intervention pour la petite enfance](http://marylandpublicschools.org/programs/Pages/Special-Education/index.aspx) (<http://marylandpublicschools.org/programs/Pages/Special-Education/index.aspx>)

### **2. Quels sont les programmes dont bénéficient les élèves doués et talentueux ?**

Les programmes Gifted and Talented – Doué et Talentueux (GT) sont réservés aux élèves qui se démarquent de par leurs talents et performances remarquables. Ces programmes fournissent le soutien supplémentaire pour aider ces élèves à satisfaire leurs besoins sur le plan académique et créatif.

Votre enfant n'est pas obligé de parler couramment l'anglais pour être jugé apte à bénéficier des services GT. Si vous pensez que votre enfant peut remplir les conditions requises pour bénéficier du programme GT mais que sa compétence dans la langue anglaise risque d'être un obstacle à la vérification adéquate de son éligibilité, veuillez contacter l'enseignant d'ESOL de l'école.

Pour plus de renseignements sur les programmes GT, visitez notre site internet à [Programme Gifted & Talented](http://marylandpublicschools.org/programs/pages/gifted-talented/index.aspx) (<http://marylandpublicschools.org/programs/pages/gifted-talented/index.aspx>)

### **3. Quels sont les autres programmes d'apprentissage en milieu scolaire disponibles ?**

Si vous pensez que votre enfant a besoin d'un accompagnement supplémentaire dans ses études, nous vous invitons à prendre contact avec son école pour prendre connaissance des options disponibles. Les écoles et les systèmes scolaires prévoient divers programmes qui prennent en compte des cours de renforcement postscolaire, des programmes d'enseignement en weekend ou des programmes informatiques

auxquels les élèves peuvent accéder afin de développer leurs compétences. Cette liste de programmes est non-exhaustive ; vous en saurez davantage auprès de l'école de votre enfant.

## VII. Les politiques scolaires

### Quelles sont les règles que doivent respecter les écoles du Maryland ?

Tout enfant âgé de cinq ans, a l'opportunité et le droit juridique d'aller à l'école aux États-Unis. L'enfant doit être âgé de cinq ans au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre de l'année scolaire en cours pour commencer la maternelle. Aux États-Unis, l'éducation scolaire est une obligation en vertu de la loi.

#### **1. Que dois-je faire si mon enfant est absent de l'école ? Que faire si mon enfant est en retard à l'école ou doit quitter l'école plus tôt à cause d'un rendez-vous médical ou pour toute autre urgence ?**

Demandez à l'école de votre enfant de vous expliquer les politiques d'assiduité à l'école. Si votre enfant est malade, il doit rester à la maison. S'il est absent ou vient à l'école en retard, vous devez notifier par écrit à l'école les raisons d'absence ou de retard de votre enfant. Par ailleurs, si votre enfant doit rentrer tôt pour honorer un rendez-vous médical, vous devez informer l'école par écrit et avoir une permission préalable. (Des modèles de lettre sont disponibles dans l'[Annexe](#).)

Trop d'absence ou de retard peut entraîner des conséquences graves pour l'élève et sa famille. Il est primordial que les élèves soient présents à l'école chaque jour afin de suivre les cours et se soumettre à des évaluations importantes tout au long de l'année.

Chaque école dispose d'un calendrier scolaire annuel disponible sur son site internet. Nous vous encourageons également à demander ce calendrier afin d'être au courant des événements cruciaux (vacances et sorties de cours anticipées, par exemple).

#### **2. Comment savoir si l'école de mon enfant sera fermée ou ouvrira tard ?**

Les fermetures et retards causés par des urgences telles que les intempéries sont généralement annoncés sans délai sur le site internet du système scolaire ou sur les réseaux sociaux. Les chaînes locales de télévision ou de radio sont également une source d'informations fiable en matière de fermeture et de retard d'ouverture des écoles. Certaines écoles peuvent également utiliser un message audio enregistré, un sms ou un email pour vous notifier les fermetures et retards d'ouverture des écoles qui interviennent à cause des conditions météorologiques et autres.



### **3. Puis-je faire du bénévolat pour aider dans l'école de mon enfant ?**

Nous encourageons les parents/tuteurs à interagir régulièrement avec l'école de leurs enfants et s'impliquer dans les activités scolaires. Chaque système scolaire dispose de règlements et procédures spécifiques à l'endroit des volontaires parents/tuteurs et chaperons afin de garantir la sécurité de l'élève. Les parents/tuteurs ne sont pas tenus de parler couramment l'anglais pour pouvoir se porter volontaire dans l'école de leurs enfants. Consultez votre système scolaire pour connaître les exigences en matière de vérification d'antécédents et de collecte des données biométriques.

Vous pouvez avoir plus d'informations sur les politiques d'assiduité, les fermetures/retards d'ouverture et les droits et responsabilités de l'élève dans le manuel du système scolaire local.

## **VIII. Les services aux élèves**

Les services aux élèves comprennent des programmes qui peuvent contribuer à la santé émotionnelle, mentale, sociale et physique de tous les élèves. Ces programmes prennent en compte le conseil scolaire, la psychologie scolaire, le personnel d'encadrement scolaire, l'assistance sociale en milieu scolaire, les services de santé de l'école et la lutte pour des écoles sécurisées et sans drogues. Les services permettent aussi de garder les élèves au sein de l'école et d'identifier ainsi d'autres opportunités d'apprentissage si nécessaire. Le personnel chargé des services aux élèves se réunit souvent en équipe pour discuter des préoccupations des élèves ainsi que de l'accompagnement dont ils ont besoin.

### **Qui sont ceux qui travaillent dans les services aux élèves ?**

**Les conseillers scolaires** proposent des services dans toutes les écoles à tous les élèves sur des sujets tels que la réussite scolaire, la prise de décisions concernant leur avenir et leur bien-être social et émotionnel. Les élèves peuvent bénéficier du conseil scolaire en classe, en petits groupes ou individuellement. Les conseillers collaborent avec les parents, le personnel de l'école et bien d'autres personnes pour offrir aux élèves un environnement sûr et favorable à l'apprentissage. Au niveau secondaire, les conseillers aident également les élèves à choisir et à programmer leurs cours et à élaborer des plans pour l'après-secondaire.

**Les psychologues scolaires** fournissent aux élèves des évaluations ainsi que des services éducatifs, comportementaux et de santé mentale. Ils collaborent avec les familles, les administrateurs scolaires, les éducateurs et d'autres professionnels pour créer des environnements favorables à l'apprentissage et l'intégration sociale de tous les élèves.

**Les infirmiers(ères) scolaires** contribuent à la santé, au bien-être et à l'apprentissage. Ils/elles évaluent les besoins en matière de santé de la communauté scolaire et fournissent des services de santé, des conseils et une sensibilisation pour répondre à ces besoins. Si vous avez une inquiétude concernant la santé de votre enfant, vous pouvez contacter l'infirmier(ère) scolaire pour obtenir des informations.

**Les conseillers école-famille** sont les défenseurs de tous les élèves. Ils se consacrent aux questions telles que l'assiduité, la discipline, le conseil, la résidence, le phénomène des sans-abri et le soutien aux écoles en cas de crise. Les conseillers école-famille assurent la liaison entre les différents services du système scolaire et peuvent orienter les élèves/familles vers des organismes extérieurs et des ressources communautaires.

**Les assistants sociaux en milieu scolaire** sont présents dans de nombreuses écoles. Ils assurent le développement social et émotionnel et fournissent des conseils à la communauté scolaire. Ils mettent les écoles et les familles en contact avec les organismes communautaires si nécessaire.

**Le personnel de la sécurité de l'école** aide à assurer la sécurité de l'école et peut également faire partie des services aux élèves.

## [IX. Les opportunités de formation pour les parents](#)

### **Quels sont les programmes disponibles pour me permettre d'apprendre l'anglais ou d'acquérir d'autres compétences ?**

#### **1. Y a-t-il des cours que je peux suivre pour améliorer mon niveau en anglais ?**

Vous pouvez suivre des cours pour améliorer votre niveau en anglais, préparer un diplôme d'études secondaires, acquérir des compétences informatiques et numériques ou vous préparer au monde du travail. Ces cours sont destinés aux personnes âgées de 18 ans ou plus.

Pour trouver un programme d'éducation des adultes dans votre région, visitez [le site comment les adultes peuvent obtenir un diplôme d'études secondaires du Maryland - Éducation des adultes et services d'alphabétisation](http://www.labor.maryland.gov/gedmd/diploma.shtml) (<http://www.labor.maryland.gov/gedmd/diploma.shtml>). Ou appelez le 410-767-0188. N'oubliez pas de vous informer s'il y a des frais à payer.

#### **2. J'ai plus de 18 ans. Comment puis-je obtenir un diplôme d'études secondaires ?**

- Consulter un conseiller de l'école secondaire pour savoir s'il est possible de terminer les cours obligatoires de l'école secondaire avant d'avoir 21 ans.
- Passez le test **GED®** : vous devez être âgé de plus de 18 ans.

- Suivez le **Programme national de diplôme externe (NEDP®)**: vous devez être âgé de plus de 18 ans.
- Suivez le **programme d'études secondaires pour adultes**: vous devez être âgé de plus de 21 ans.

Pour plus d'informations sur le test GED®, le NEDP® et le programme d'enseignement secondaire pour adultes, consultez le site : [Comment les adultes peuvent-ils obtenir un diplôme d'études secondaires dans le Maryland - Services d'éducation et d'alphabétisation des adultes?](http://www.labor.maryland.gov/gedmd/diploma.shtml) (<http://www.labor.maryland.gov/gedmd/diploma.shtml>). Ou appelez le 410-767-0188. N'oubliez pas de vous informer s'il y a des frais à payer.

### **3. Où puis-je trouver de l'aide pour trouver un emploi ou une formation professionnelle ?**

Si vous souhaitez trouver un emploi ou une formation professionnelle, visitez les sites web suivants pour plus d'informations :

Emploi et travail : [Les centres d'emploi américains du Maryland - Développement de la main-d'œuvre et formation des adultes](http://www.labor.maryland.gov/county/) (<http://www.labor.maryland.gov/county/>)

Bourses d'étude et de formation pour les nouveaux Américains - Programme de la nouvelle main-d'œuvre américaine :  
(<http://www.labor.maryland.gov/employment/newamereduc.shtml>)

Apprentissage et formation : [Programme d'apprentissage et de formation du Maryland \(MATP\) - Département du développement de la main-d'œuvre et de l'apprentissage des adultes](http://www.labor.maryland.gov/employment/appr/) (<http://www.labor.maryland.gov/employment/appr/>) Les apprentissages déclarés sont des emplois auprès d'employeurs où vous gagnez un salaire tout en acquérant les compétences nécessaires à l'emploi.

[Éducation financière et services pour les immigrants du Maryland](http://www.labor.maryland.gov/employment/wdskilledimmigrantfinance.pdf) (PDF):  
(<http://www.labor.maryland.gov/employment/wdskilledimmigrantfinance.pdf> )

### **4. Existe-t-il des opportunités de formation ou des programmes de leadership pour les parents, offertes par mon école ou le système scolaire local?**

Tous les systèmes scolaires et toutes les écoles du Maryland offrent aux parents/tuteurs la possibilité de participer à des ateliers et à des formations en lien avec l'éducation de leur enfant. Le système scolaire de votre enfant peut également proposer des programmes de leadership qui permettent aux familles internationales de se perfectionner et de s'informer sur le système éducatif américain. Les opportunités d'apprentissage et de leadership varient selon les systèmes scolaires et les écoles. Pour plus d'informations, contactez l'école de votre enfant.

## X. Le personnel de l'école

### Qui constituent le personnel de l'école et que fait ce personnel ?

Voici quelques-uns des titres courants des adultes qui travaillent dans une école.

- Directeur : il est le responsable de l'enseignement et gère tous les domaines de la communauté scolaire.
- Directeur adjoint : conduit les activités quotidiennes de l'école et assiste le directeur.
- Enseignant : dispense les cours aux élèves dans une ou plusieurs matières.
- Professeur d'anglais pour les locuteurs d'autres langues (ESOL) : apporte un soutien pédagogique aux étudiants qui remplissent les conditions requises pour bénéficier des services ESOL. Cet enseignant aide les élèves à apprendre l'anglais académique requis pour assurer la réussite scolaire.
- Spécialiste des médias : organise le matériel et anime les cours dans la bibliothèque ou la médiathèque de l'école. Ce spécialiste aide également les élèves à trouver des documents pour la lecture autonome et à faire des recherches.
- Assistant administratif : travaille au bureau principal d'une école. L'assistant administratif répond au téléphone, aide les visiteurs et tient les registres de l'école.
- Gardien/ingénieur bâtiment : veille à la propreté des bâtiments scolaires et s'occupe généralement de l'entretien courant du bâtiment.
- Personnel du service alimentaire : prépare la nourriture et la sert aux élèves chaque jour.
- Agent de sécurité/ressource de l'école : veille à la sécurité de l'école.
- Agent de liaison parentale : collabore avec les familles. Certains agents de liaison parentale parlent l'anglais et une ou plusieurs autres langues utilisées par les familles de l'école.
- Infirmier(ère) scolaire : apporte son soutien à la santé, au bien-être et à l'apprentissage des élèves.

## [XI. Annexe](#)

Cette section comprend des modèles de lettres que vous pouvez utiliser pour communiquer avec l'école de votre enfant. Vous pouvez renseigner les informations dans les espaces vides.

### **1. Adresser une correspondance à l'école - Modèles de formulaires et de lettres**

#### **Votre enfant est absent de l'école.**

Cher enseignant,

Veillez autoriser mon enfant \_\_\_\_\_ (*nom de l'enfant*) à quitter l'école le \_\_\_\_\_ (*date de l'absence*). Il ou elle était absent(e) parce que \_\_\_\_\_.

Merci.

Cordialement,

\_\_\_\_\_ (*Signature du parent*)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

#### **Votre enfant arrive en retard à l'école.**

Cher enseignant,

Veillez excuser le retard de mon enfant \_\_\_\_\_ (*nom de l'enfant*) à l'école aujourd'hui. Mon enfant est arrivé en retard à l'école aujourd'hui parce que \_\_\_\_\_

Merci.

Cordialement,

\_\_\_\_\_ (*Signature du parent*)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**Votre enfant doit quitter l'école un peu plus tôt.**

Cher enseignant,

Veuillez autoriser mon enfant \_\_\_\_\_ (*nom de l'enfant*) à quitter l'école à \_\_\_\_\_ (*heure*) le \_\_\_\_\_ (*date*).

Il ou elle a un

\_\_\_\_\_ Rendez-vous chez le médecin

\_\_\_\_\_ Rendez-vous chez le dentiste

\_\_\_\_\_ Autre \_\_\_\_\_

Merci.

Cordialement,

\_\_\_\_\_ (*Signature du parent*)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

**Vous souhaitez rencontrer l'enseignant de votre enfant ou un autre membre du personnel de l'école.**

Cher \_\_\_\_\_ (*nom du personnel de l'école*) :

J'aimerais prendre rendez-vous pour discuter avec vous au sujet de mon enfant (*nom de l'enfant*). Je serai disponible le \_\_\_\_\_ (*date*) à \_\_\_\_\_ (*heure*). Veuillez me contacter pour le savoir par écrit ou par SMS au \_\_\_\_\_ (écrivez le numéro de téléphone.)

Merci.

Cordialement,

\_\_\_\_\_ (*Signature du parent*)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

## 2. Acronymes utiles

Acronyme	Description
ECE	Éducation préscolaire Expériences de garde et d'apprentissage pour les jeunes enfants dans les crèches et les écoles maternelles
EL	Apprenant de la langue anglaise Un élève qui apprend l'anglais
ELA	Apprentissage de la langue anglaise Le processus de connaissance et de maîtrise de la langue anglaise
ELD	Programme de développement de la langue anglaise Un programme d'enseignement pour les apprenants de l'anglais qui développent leurs compétences en anglais.
ELP	Compétences en langue anglaise Le niveau d'un élève en anglais, notamment en lecture, écriture, écoute et orale
ESL	L'anglais comme deuxième langue Le programme d'enseignement pour les apprenants (EL) dont l'anglais n'est pas la langue principale (voir également ESOL)
ESOL	Anglais pour les locuteurs d'autres langues Un programme d'enseignement pour les ELs dont l'anglais n'est pas la langue principale (voir aussi, ESL)
ESSA	Loi sur la réussite de chaque élève Une loi américaine qui régit la politique d'éducation de la maternelle à la terminale et qui se veut équitable pour les élèves
GED®	Une évaluation du niveau d'études secondaires que subissent les adultes afin d'obtenir un diplôme d'études secondaires

GT	Doué et talentueux Un élève qui est repéré comme «ayant un talent exceptionnel et réalisant ou montrant le potentiel de réaliser des performances à des niveaux remarquablement élevés par rapport aux autres élèves»
HLS	Enquête sur la langue parlée à la maison Un questionnaire adressé aux parents ou tuteurs pour identifier les élèves qui sont des apprenants potentiels de l'anglais et qui devront passer un test d'aptitude en anglais afin de déterminer leur admissibilité aux services de soutien en langue anglaise.
IEP	Programme d'enseignement personnalisé Une description écrite de l'enseignement spécial et des services connexes pour un élève en situation de handicap
LEP	Compétence limitée en anglais Une personne qui ne parle pas couramment l'anglais souvent, parce que ce n'est pas sa langue maternelle.
LSS	Système scolaire local L'un des 24 systèmes scolaires publics du Maryland

<b>Acronyme</b>	<b>Description</b>
MSDE	Département de l'éducation de l'État du Maryland Assure l'élaboration et la mise en œuvre des normes et des politiques pour les programmes d'éducation, de la maternelle à l'école secondaire
SEA	Agence d'État pour l'éducation L'organisation étatique dans chaque État ou territoire des États-Unis qui est responsable de l'éducation
USDE	Département de l'éducation des États-Unis Le département du gouvernement américain qui définit la politique éducative, administre l'aide financière fédérale et applique les lois éducatives fédérales



### 3. Ressources pour les familles

Ressources
<p><a href="https://www.colorincolorado.org/">Colorín Colorado</a> https://www.colorincolorado.org/ Un site web bilingue (espagnol/anglais) qui fournit des informations, des activités et des conseils aux familles des apprenants de la langue anglaise</p>
<p><a href="https://www.colorincolorado.org/article/twenty-ways-you-can-help-your-children-succeed-school">Vingt moyens d'aider vos enfants à réussir à l'école</a> https://www.colorincolorado.org/article/twenty-ways-you-can-help-your-children-succeed-school</p>
<p><a href="https://www.colorincolorado.org/article/your-rights-parent-public-school-student">Vos droits de parent d'élève de l'école publique</a> https://www.colorincolorado.org/article/your-rights-parent-public-school-student</p>
<p><a href="https://www.colorincolorado.org/article/homework-tips-parents-ells">Conseils relatifs aux devoirs de maison à l'endroit des parents des apprenants de la langue anglaise</a> https://www.colorincolorado.org/article/homework-tips-parents-ells</p>
<p>Initiative Reading Rockets: <a href="https://www.readingrockets.org/article/reading-tips-parents-multiple-languages#english">Conseils de lecture pour les parents (multiple)</a> https://www.readingrockets.org/article/reading-tips-parents-multiple-languages#english</p>
<p><a href="https://brycs.org/blog/family-strengthening/">Établir un lien entre les services destinés aux jeunes et aux enfants réfugiés.</a> https://brycs.org/blog/family-strengthening/ Ressources pour les parents sur l'éducation des enfants dans un nouveau pays, disponibles en plusieurs langues</p>
<p><a href="http://www.esltower.com/vocabularyteachers.html">Fiches de vocabulaire ESL à imprimer</a> http://www.esltower.com/vocabularyteachers.html</p> <p><a href="http://www.esl-galaxy.com/Kids.htm">Ressources ESL pour les enfants, plans de cours TEFL pour jeunes apprenants</a> http://www.esl-galaxy.com/Kids.htm</p> <p><a href="http://www.english-4kids.com/worksheet.html">Anglais pour enfants : fiche de travail pour les enseignants</a> http://www.english-4kids.com/worksheet.html</p> <p><a href="https://www.gamestolearnenglish.com/">Jeux pour apprendre l'anglais</a> https://www.gamestolearnenglish.com/</p> <p><a href="http://eslgamesworld.com/">LE MONDE DES JEUX D'ESL - JEUX AMUSANTS POUR LES LEÇONS D'ESL/EFL</a> http://eslgamesworld.com/</p>

## Ressources

Bureau des droits civils

[Obligations des écoles en matière de droits civils envers les apprenants de la langue anglaise et les parents ayant une compétence limitée en anglais](#) (disponible en plusieurs langues)

<https://www2.ed.gov/about/offices/list/ocr/ellresources.html>

[Informations pour les parents et tuteurs ayant une connaissance limitée de l'anglais et pour les écoles et districts scolaires qui communiquent avec eux](#) (Fiche d'information) (PDF)

<https://www2.ed.gov/about/offices/list/ocr/docs/dcl-factsheet-lep-parents-201501.pdf>

[Lettre de recommandation du ministère de la Justice et du ministère de l'Éducation : Élèves apprenant l'anglais et parents ayant une compétence limitée en anglais](#) (Janvier, 2015) (PDF)

Département de l'éducation des États-Unis

[Que peuvent demander et faire les parents et les soignants pour aider les enfants à s'épanouir à l'école ?](#) (PDF)

<https://www2.ed.gov/documents/family-community/parent-checklist.pdf>

Bureau de l'acquisition de la langue anglaise (OELA)

[Boîte à outils des apprenants de la langue anglaise](#) (disponible en plusieurs langues)

<https://www2.ed.gov/about/offices/list/oela/english-learner-toolkit/index.html>

[Guide des parents sur l'évaluation des apprenants de la langue anglaise](#) (disponible en espagnol)

<https://www.migrationpolicy.org/research/parent-guide-english-learner-assessments>

#### 4. Coordonnées du système scolaire

Écoles publiques du comté d'Allegany  
108 Washington St.  
Cumberland, MD 21502  
(301) 759-2037

Écoles publiques du comté d'Anne Arundel  
2644 Riva Road  
Annapolis, MD 21401  
(410) 222-5303

Écoles publiques de la ville de Baltimore (écoles de la ville)  
200 East North Avenue  
Baltimore, MD 21202  
(410) 396-8803

Écoles publiques du comté de Baltimore  
6901 Charles Street  
Towson, MD 21204  
(443) 809-4281

Écoles publiques du comté de Calvert  
1305 Dares Beach Road  
Prince Frederick, MD 20678  
(443) 550-8009

Écoles publiques du comté de Caroline  
204 Franklin Street  
Denton, MD 21629  
(410) 479-1460

Écoles publiques du comté de Carroll  
125 North Court Street  
Westminster, MD 21157  
(410) 751-3128

Écoles publiques du comté de Cecil  
201 Booth Street  
Elkton, MD 21921  
(410) 996-5499

Écoles publiques du comté de Charles  
5980 Radio Station Road  
LaPlata, MD 20646  
(301) 934-7223

Écoles publiques du comté de Dorchester  
700 Glasgow Street  
Cambridge, MD 21613  
(410) 221-1111

Écoles publiques du comté de Frederick  
191 South East Street  
Frederick, MD 21701  
(301) 696-6910

Écoles publiques du comté de Garrett  
40 South Second Street  
Oakland, MD 21550  
(301) 334-8901

Écoles publiques du comté de Harford  
102 South Hickory Ave.  
Bel Air, MD 21014  
(410) 838-7300

Écoles publiques du comté de Howard  
10910 Clarksville Pike  
Ellicott City, MD 21042  
(410) 313-6677

Écoles publiques du comté de Kent  
5608 Boundary Avenue  
Rock Hall, MD 21661  
(410) 778-7113

Écoles publiques du comté de Montgomery  
850 Hungerford Drive  
Rockville, MD 20850  
(240) 740-3020

Écoles publiques du comté de Prince George  
14201 School Lane  
Upper Marlboro, MD 20772  
(301) 952-6008

Écoles publiques du comté de la Reine Anne  
202 Chesterfield Avenue  
Centreville, MD 21617  
(410) 758-2403

Écoles publiques du comté de

St. Mary  
23160 Moakley Street-Suite 109  
Leonardtown, MD 20650  
(301) 475-5511, ext. 32178

Écoles publiques du comté de Somerset  
7982-A Tawes Campus Drive  
Westover, MD 21871  
(410) 621-6226

Écoles publiques du comté de Talbot  
P. O. Box 1029  
Easton, MD 21601  
(410) 822-0330

Écoles publiques du comté de Washington  
10435 Downsview Pike  
Hagerstown, MD 21740  
(301) 766-2815

Écoles publiques du comté de Wicomico  
2424 Northgate Drive #100,  
Salisbury, MD 21802-1538  
(410) 677-4596

Écoles publiques du comté de Worcester  
6270 Worcester Highway  
Newark, MD 21841  
(410) 632-

